

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article1270>

Après le référendum sur le Mariage pour tous en Irlande :Pour le peuple irlandais, poursuivre sur le chemin de



Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

La Fédération nationale de la Libre Pensée se félicite de l'éclatante victoire du OUI, à plus de 62%, au référendum organisé le vendredi 22 mai 2015 en vue d'amender la Constitution de la République d'Irlande afin d'autoriser le mariage qui « peut être contracté, suivant la loi, entre deux personnes sans distinction de sexe. »

Elle adresse ses salutations les plus fraternelles au peuple d'Irlande, aux associations laïques, humanistes, athées, aux organisations démocratiques qui ont oeuvré pour qu'un tel résultat soit possible.

Rappelons-le : le soutien de la Libre Pensée à cette mesure s'explique par sa volonté de mettre en oeuvre les principes d'égalité. Ou les droits sont les mêmes pour tous, ou il n'y a pas d'égalité en droits, comme le stipule la Déclaration française des Droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août 1789.

L'Eglise catholique ne peut plus dicter sa loi

Le vote en faveur du mariage pour tous rappelle la très forte baisse d'influence de l'Eglise. Si 84 % des Irlandais se définissent encore comme *catholiques*, les paroisses se vident de plus en plus. Les récents et récurrents scandales de pédophilie, la découverte de corps d'enfants et de nouveaux nés à Tuam, en 2014, ont profondément changé la donne.

The Express relève que « même » Diarmuid Martin, archevêque de Dublin et l'un des plus éminents membres du clergé, a dû lâcher : « *C'est une révolution sociale qui s'est produite (...). Il est clair que si ce référendum affirme l'opinion des jeunes, il reste beaucoup à faire à l'Eglise.* » Pour le quotidien écossais, *The Scotsman* : « *Les analystes politiques qui couvrent les référendums en Irlande depuis des décennies s'accordent à dire que la victoire écrasante du "oui" marque un important tournant générationnel par rapport aux années 1980, lorsque les électeurs soutenaient toujours fermement les traditions catholiques et votaient en grand nombre contre l'avortement et le divorce.* »

Les causes de la lente sécularisation de la République d'Irlande ne sont-elles pas aussi à rechercher dans l'irréversible perte du magistère moral de l'Eglise Catholique, co-fondatrice institutionnelle de l'Etat par la Constitution de 1937 ?

En 2009, un rapport dévastateur concluait que la hiérarchie catholique avait systématiquement étouffé les abus physiques et sexuels commis dans plusieurs dizaines d'écoles et d'institutions que le principe de subsidiarité lui avait confiée. L'omerta avait duré pendant des décennies.

Le long chemin vers la Liberté, le long chemin pour séparer l'Eglise de l'Etat

- ▶ Le 9 novembre 2005, Liz O'Donnell, députée, prenant la parole devant le Dáil Éireann, le Parlement de la République à Dublin, ne déclarait-elle pas : « *Cependant, ce rapport est une référence dans un autre domaine. Il changera pour toujours la relation spéciale qui a existé, des décennies durant, entre l'Eglise et l'Etat. (...)* Ce nouveau

départ ne peut avoir lieu sans que les vieilles relations cessent. La déférence tenace et attendue qui était la base des relations entre l'Etat et l'Eglise catholique avec une extrême influence en termes de résultats doit cesser absolument. Et seulement alors l'Etat pourra légiférer comme il se doit » au sujet du rapport sur les événements survenus du diocèse de Ferns ?

- ▶ Le 18 juillet 2010, Ivana Bacik, sénateur du Labour Party, déclarait à son tour : « *Le moment est venu d'une campagne pour une Constitution laïque qui représenterait le caractère pluraliste de la société* ».
- ▶ Le 20 juillet 2011, devant le Dáil Éireann, le Taoiseach Enda Kenny, Premier ministre de la République d'Irlande, prononçait un discours après un rapport accablant sur le diocèse de Cloyne, mené par une Commission d'investigation : « *Heureusement pour nous, nous ne sommes pas à Rome. Ni dans l'Irlande des centres d'apprentissage ou des blanchisseries de Magdalene, où le bruissement d'une soutane suffisait à étouffer la conscience et l'humanité et l'oscillation de l'encensoir dirigeait le monde Irlando-catholique. Nous sommes dans la République d'Irlande de 2011. Une République de droit... de droits et de devoirs, avec son ordre public propre...où la délinquance et l'arrogance d'une certaine version... d'une certaine sorte de « moralité » ne sera plus tolérée ou ignorée à l'avenir.* »

Arracher tous les droits : la Liberté, c'est l'Égalité !

Une fois franchi ce premier pas décisif, il convient que la République d'Irlande aille jusqu'au bout du principe d'égalité.

- ▶ En novembre 1995, elle devint le dernier pays européen à légaliser le divorce, par une faible marge de 0,6%, qui deviendra le XV^e amendement à la Constitution irlandaise.
- ▶ L'avortement reste illégal en Irlande. La loi indique toujours que la mère et l'enfant à naître ont les mêmes droits. C'est le VIII^{ème} amendement de la Constitution voté en 1983 par référendum par 67 % de la population. Le peuple d'Irlande doit pouvoir voter de nouveau.
- ▶ Le droit à l'adoption doit être le même pour tous, quelle que soit la composition de la famille. La Procréation Médicale Assistée (**PMA**) doit être ouverte à toutes les femmes quelles que soient les personnes qui constituent les couples. Son corolaire égalitaire, pour les hommes, doit être aussi la Gestation Pour Autrui (**GPA**).

Avec l'**Association Internationale de la Libre Pensée** dont elle est membre, avec toutes les associations laïques, humanistes, athées qui le souhaitent, la **Fédération Nationale de la Libre Pensée** entend ne ménager aucun effort pour aider à ce que soient balayés les vestiges de l'Ordre Ancien par la plus stricte Séparation des Eglises et de l'Etat, garantissant la plus absolue liberté de conscience.

Paris, le 25 Mai 2015